



Lucca et la parentalité

Le temps de travail est au cœur des réflexions RH pour améliorer toujours davantage l'équilibre vie pro / vie perso. Pourtant il y a un sujet trop peu évoqué dans les entreprises : le rapport au temps de travail quand on est parent.

Même si on peut applaudir les décisions récentes concernant le congé parental, second parent et certaines initiatives d'entreprises permettant d'allonger ce temps familial, comment l'entreprise peut-elle prendre réellement ce sujet en main pour faciliter la vie des parents ?

C'est la question que s'est posée Lucca, dont les actions RH depuis 2020 cherchent à améliorer la parentalité en entreprise en permettant aux parents de vivre plus sereinement leur vie professionnelle et parentale.

Lucca investit plus de 100 000 euros par an dans cette politique de parentalité, d'autant plus importante dans une période d'hyper-croissance (Lucca va doubler ses effectifs à horizon fin 2025) et parce que la moyenne d'âge des 500 salariés de Lucca est de 31 ans. Il est à prévoir que beaucoup de nouveaux bébés Luccasiens vont naître dans les prochaines années. Aujourd'hui Lucca a instauré :

- des places en crèche garanties, en partenariat avec « Les Parents Zen » et une prise en charge de 50% du prix de la crèche
- un congé enfant malade rémunéré à 100% (jusqu'à 6 jours)
- une mutuelle prise en charge à 100% pour tous les enfants de Lucca et une application de télé consultation en pédiatrie sans avance de frais
- Et la mise en place de Livi : une plateforme avec accès direct et gratuit à des pédiatres

Souhaiteriez-vous approfondir le sujet avec Charles de Fréminville et/ou des salariés de Lucca ?

Au plaisir de nos prochains échanges.

A propos de Lucca

“Un logiciel de gestion n'est pas nécessairement gris, moche et triste.”

Créé en 2002, Lucca est un éditeur de solutions en ligne pour augmenter l'efficacité et l'engagement des collaborateurs. Les solutions Lucca résolvent les principales problématiques de gestion administrative et RH : gestion temps et activités, notes de frais, administration du personnel, entretiens annuels, ainsi que la mesure du



bien-être au travail. Plus de 5000 PME/ETI françaises et internationales, comme Deezer, Michel et Augustin, Square Habitat, Gaumont-Pathé, Mazars, ou encore Pernod Ricard, ont choisi les solutions Lucca pour améliorer l'efficacité et l'engagement de leurs collaborateurs... La société Lucca compte plus de 450 salariés en France (Paris, Nantes et Marseille), en Espagne et en Suisse. Elle a connu une croissance de ses abonnements de 43% en 2022 et a levé 65 millions d'euros auprès de One Peak en série A. En février 2023, Lucca rejoint la cohorte de la French Tech 120. Plus d'informations sur: <https://www.lucca.fr>

Contacts Presse :

Sophie Artonne : sophie@sophieartonneconsulting.com - 07 81 33 29 83

Nathalie Merle : nmerle@nmc-communication.com - 06 14 19 96 29